



ES
AA

MÉCÉNAT
2026

Soutenez nos
chantiers-
école
Contribuer à
la sauvegarde
du patrimoine
français

Mot du directeur de l'ESAA - Benoit Broisat

L'établissement

L'École Supérieure d'art d'Avignon - ESAA

L'EPCC, l'établissement d'enseignement supérieur public de coopération culturelle sous tutelle du ministère de la Culture, soutenue par la Ville d'Avignon et la DRAC, notre école forme aux diplômes nationaux valant grades de *Licence* et de *Master*, autour de deux mentions : Conservation-Restauration et Création.

La transversalité entre art et conservation-restauration nous confère une place singulière en Europe. Nos axes de recherche s'articulent autour de la restauration au sens large : des œuvres, des écosystèmes et des liens — y compris du lien social.

2 Mentions

Conservation-Restauration & Création — une double culture rare.

4 Établissements

Seulement quatre écoles en France dédiées à la formation en conservation-restauration.

Notre tutelle

Mot de la nouvelle municipalité

Le projet à soutenir

Trois chantiers-école au Palais des Papes

Au cœur du plus vaste palais gothique d'Europe, les étudiant·es de conservation-restauration mènent, en conditions réelles et encadré·es par leurs enseignant·es, trois chantiers complémentaires — une formation d'excellence au service direct d'un monument classé au patrimoine mondial.

Nous vous proposons de soutenir ces projets en contribuant à la professionnalisation des futurs conservateurs-restaurateurs de demain tout en favorisant la sauvegarde du patrimoine français.

60 % de votre don déductible de l'impôt conformément à la loi du 1er août 2003 relative au mécénat

Inventaire

Récolement et documentation des objets et fragments : identification des matériaux, marquage, base de données et constats d'état — les fondations de toute décision de conservation.

Rénovation

Conservation curative et restauration d'éléments sélectionnés : nettoyage, consolidation, réintégration, dans le respect des principes déontologiques et de la réversibilité.

Études

Recherches scientifiques et analyses en laboratoire : imagerie, prélèvements, caractérisation des matériaux — un travail qui éclaire l'histoire matérielle du monument et nourrit la recherche.

Chiffres clefs

Avantages fiscaux & contreparties

3 chantiers-école

monument classé UNESCO

étudiant·es de Licence et Master mobilisé·es

Un engagement soutenu par la loi mécénat

Vous particulier ou votre structure peut devenir partie prenante de chantiers-écoles et ainsi participer à la conservation-restauration du patrimoine mondial.

Contreparties pour nos mécènes

Dans la limite de 25 % du montant du don

Entreprises

60 % de réduction d'impôt sur le don, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du CA HT (le plus élevé) — art. 238 bis du CGI.

Un don de 10 000 € ne coûte réellement que 4 000 €.

Particuliers

66 % de réduction d'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable — art. 200 du CGI.

Un don de 500 € ne coûte réellement que 170 €.

Contreparties pour nos mécènes

Dans la limite de 25 % du montant du don

Visibilité

Nom et logo associés aux supports de communication des chantiers et de l'école.

Accès privilégié

Visites privées des chantiers et rencontres avec les étudiant·es et enseignant·es.

Événements

Invitations aux expositions, restitutions et présentations des travaux.

Objectifs chiffrés

Prestige : 10 000 euros

Accès privilégié aux chantiers en avant-première

Pour un mécénat financier à hauteur de 10 000 euros, vous donateur bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60%, soit un total de 6 000 euros. Votre apport au mécénat représente alors une charge de 4000 euros.

Officiel : 5000 euros

Invitations aux différents événements organisés par l'ESAA dont la présentation des travaux

Pour un mécénat financier de 5 000 euros, votre apport au mécénat représente alors une charge de 2000 euros.

Associé : jusqu'à 2500 euros

Mise en avant de votre donation en tant que mécène avec la présence de votre logo sur tous nos outils de communication des chantiers ainsi que les réseaux sociaux de l'école et auprès des médias

Par exemple pour un mécénat financier à hauteur de 5 00 euros, vous donateur bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60%, soit un total de 300 euros. Votre apport au mécénat représente alors une charge de 200 euros.

Rejoignez - nous

Devenez mécène de l'ESAA

Participez à la sauvegarde du patrimoine culturel en garantissant son accessibilité aux générations présentes et futures.

Chaque contribution, quel que soit son montant, a un impact concret et durable sur la professionnalisation des jeunes. Un reçu fiscal est délivré pour chaque don.

Votre don servira à financer du matériel, des bourses d'aides à la CR et aussi au diplôme, il servira également à équiper les laboratoires de recherche en conservation-restauration.

Contactez-nous

N'hésitez plus, prenez contact pour tous renseignements
auprès de notre secrétaire générale

CONTACT

Secrétariat général de l'ESAA

+33 (0)4 90 27 04 23

raphaelle.mancini@esaavignon.fr

ESAA · 500 chemin de Baigne-Pieds

84000 Avignon, France

<https://esaavignon.eu>



